

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21830**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Arts, Lettres, Langues - Mention : Activités et techniques de communication - Spécialité :

Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Nice Sophia Antipolis	Président de l'université Nice Sophia Antipolis, Recteur de l'académie de Nice

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le journaliste audiovisuel professionnel doit comme tous les journalistes, suivre et rendre compte de l'actualité (le factuel) tout en étant capable de la mettre en perspective (l'analyse). Il doit recueillir l'information, la vérifier et sélectionner les sujets susceptibles d'intéresser le public. Ses reportages sont constitués de commentaires (« rédactionnels » et d'images « prises de vue » incluant séquences d'illustrations et interviews).

Le journaliste audiovisuel qui réalise un format long (reportage de 6', 13', 26' ou 52 minutes) fait preuve d'indépendance, d'autonomie et d'esprit critique. Il possède les savoirs nécessaires à la compréhension et l'analyse de l'événement, ainsi que les outils et techniques pour le traitement de l'information audiovisuelle. Il maîtrise les différentes étapes journalistiques : collecte (enquête et entretien), tri, construction d'un angle, prises de vues, écriture et enregistrement de commentaires. Il doit connaître les bases du montage (choix des plans, raccords, ...) et d'une écriture audiovisuelle avancée (adaptation des documents pour le web).

Il doit enfin être capable de convaincre son employeur (rédacteur en chef ou société de production) de l'apport d'un reportage en élaborant un projet argumenté (élaboration d'une note d'intention et d'uséquencier). Afin de mener à bien ses activités, il possède une bonne connaissance des droits et devoirs du journaliste.

Compétences développées :

Connaissance de l'entreprise de presse et des médias,

Maîtriser le suivi de l'actualité et analyse critique de l'information,

Approche des différentes spécialités (international, politique intérieure, économie, sport, sécurité)

Savoir identifier et hiérarchiser les enjeux de l'actualité ; savoir élaborer des dossiers thématiques,

Mettre en perspective les problématiques et les questions d'actualité et suivre les grands dossiers,

Maîtriser la situation et les techniques d'enquêtes et d'entretien, Respecter la ligne éditoriale,

Connaître les règles déontologiques et les instances de régulation de la profession,

Maîtriser la situation et les techniques d'entretien et d'enquêtes,

Maîtriser les différents outils de la production et de la diffusion de l'information audiovisuelle : connaître la caméra et la signification des images, Savoir réaliser un webdocumentaire,

Maîtriser parfaitement le français et une ou deux langues vivantes étrangères dont l'anglais,

Curiosité, capacité d'adaptation, d'initiative, de persévérance ; savoir travailler en équipe.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La formation prépare les futurs journalistes à exercer dans tous les types de médias audiovisuels ou numériques (télévision, société de production, webtv, site internet, ...), généralistes ou spécialisés, dans des rédactions importantes ou dans des équipes réduites :

Presse quotidienne nationale ou régionale,

Presse spécialisée,

Agences de presse,

Chaînes de télévision publiques et privées,

Chaînes de télévision d'information en continu,

Sociétés de production audiovisuelle,

Sites internet, adossés aux médias traditionnels ou *pure players*,

Plateformes d'information.

La formation vise une insertion des futurs professionnels journalistes dans le monde des médias :

Journaliste rédacteur,

Journaliste reporter d'images,

Journalistes polyvalents,

Grand reporter,

Journaliste correspondant(e) à l'étranger,

Journaliste web.

Cette polyvalence garantit aussi leur adaptation à un secteur en pleine mutation technologique.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1106 : Journalisme et information média

M1401 : Conduite d'enquêtes

Réglementation d'activités :

Une carte professionnelle délivrée par la commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, est accordée aux journalistes. Durant les deux premières années, le journaliste dispose d'une carte de presse de journaliste stagiaire avant d'avoir sa carte définitive. Toutefois, le journalisme n'est pas une profession réglementée, et il est possible de l'exercer sans détenir une carte de presse.

La formation finalise un cursus reconnu par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi des Journalistes (CPNEJ) dont les diplômés bénéficient d'une année de réduction du stage professionnel. Ils sont donc journalistes titulaires douze mois après l'obtention de leur carte de presse. Ils sont présentés aux concours réservés aux Ecoles de journalisme reconnues pour intégrer dans une période de stage les grands médias et bénéficient d'une préférence à l'embauche prévue par l'article 15 de la convention collective des journalistes.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les contenus de la certification sont organisés en unités d'enseignement. Ces dernières correspondent aux différents modules dispensés et organisés autour de plusieurs thématiques :

1) Connaissance de l'entreprise de presse et des médias :

Les modules dispensés abordent l'actualité (suivre et décrypter l'actualité française et internationale) et les règles professionnelles, l'évaluation de la production de l'information et de ses effets à travers la déontologie (être informé des droits et devoirs des médias, respect de la charte des journalistes professionnels), la contribution à l'élaboration de la ligne rédactionnelle (maîtrise de l'actualité afin de participer activement aux conférences de rédaction et proposer des sujets en lien avec cette actualité).

Ils traitent également de l'expression en langue française (maîtriser le lexique professionnel et savoir écrire pour être compris du public) et la maîtrise de la langue anglaise (parler, lire et écrire).

2) Exploitation de l'information :

Les modules dispensés abordent la recherche, la collecte des informations (constitution d'un réseau, veille informationnelle sur les réseaux et sites internet, flux RSS et systèmes d'alerte) et le choix des sujets (définition de l'angle). Ils traitent aussi de l'enrichissement du sujet par son réseau et/ou ses propres connaissances du domaine, de l'identification des sources (acteurs, témoins, experts), de la vérification de ces sources et du recoupement des informations.

3) Techniques et outils pour la production audiovisuels :

Les modules dispensés abordent la culture numérique audiovisuelle (maîtrise de la caméra, avoir le sens du cadre et de l'information visuelle), la réalisation d'une interview, d'un plateau en situation et les techniques d'enregistrement et de filmage.

La réalisation d'une interview nécessite de savoir prendre contact et convaincre un interlocuteur de répondre, de savoir gérer sa prise de parole et de poser les questions en lien avec l'angle du sujet selon les compétences de l'interlocuteur. Il convient également d'écouter rapidement les réponses pour relancer ou reformuler afin d'obtenir une information claire et diffusable.

La réalisation d'un plateau en situation nécessite de savoir collecter l'information et la résumer dans le temps imparti sur le lieu du tournage mais également avoir la bonne attitude face caméra que cela soit en direct ou en plateau enregistré.

L'enregistrement et le filmage induisent un repérage des lieux de tournage, un réglage de la caméra et de la prise de son. Le cadrage d'une image implique de déterminer l'information qu'elle contient, de découper la séquence visuelle en différents plans et de concevoir suffisamment de rushes afin d'avoir le choix au montage.

4) Mise en forme et diffusion de l'information :

Les modules dispensés traitent des principes du montage, du choix des plans et des enchaînements, des commentaires à rédiger en tenant compte de l'information à délivrer et de la signification des images. Ils abordent le travail en séquence tout en maîtrisant la durée du reportage ainsi que l'utilisation des différents formats de fichiers à concevoir et mettre en ligne selon le type de média, en particulier les vecteurs présents sur Internet.

5) Phase de professionnalisation des compétences :

La mise en situation professionnelle s'effectue à travers la réalisation d'un projet tuteuré (production concrète de reportages pendant le Festival du livre de Mouans-Sartoux, formation aux techniques d'interviews face à des commandants d'unité dans le cadre d'exercices militaires au sein du bassin dracénois, réalisation d'un magazine de 13 ou 26 minutes) et de 16 semaines de stage en France ou dans un pays étrangers.

Modalités d'obtention de la certification :

Conformément à l'Arrêté du 17 novembre 1999 régissant les licences professionnelles, la formation est organisée en unités d'enseignement dont une spécifique pour le projet tuteuré et une spécifique pour le stage. La certification est délivrée aux étudiants ayant obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tuteuré et du stage. Lorsqu'il n'a pas été satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes, l'étudiant peut conserver, à sa demande, le bénéfice des unités d'enseignement pour lesquelles il a obtenu une note égale ou supérieure à 8/20. Lorsque la certification n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement. Le détail des coefficients et ECTS appliqués sont décrits dans les modalités annuelles de contrôle des connaissances spécifiques à chacune des formations.

Validité des composantes acquises : non prévue

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels ayant contribué aux enseignements ou choisis en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.
En contrat d'apprentissage	X	Si l'ingénierie pédagogique le permet
Après un parcours de formation continue	X	Idem statut d'étudiant
En contrat de professionnalisation	X	Idem statut d'étudiant
Par candidature individuelle	X	Possible pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants, enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Habilitation n°**20060281** par arrêté ministériel du 11 juillet 2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013 articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Habilitation n°**20060281** par arrêté ministériel du 12 septembre 2008,

Habilitation n°**20060281** par arrêté ministériel du 25 juin 2012,

Accréditation n°**20060281** par arrêté ministériel du 29 décembre 2014,

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE).

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

IUT Nice Côte d'Azur - <http://www.iut.unice.fr/>

Université de Nice Sophia-Antipolis

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) []

IUT Nice Côte d'Azur, site de Cannes.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

département « Information Communication » de l'IUT Nice Côte d'Azur.

Historique de la certification :

Formation habilitée par la DGESIP en 2006 pour 2 ans, Première rentrée en septembre 2006

sous le nom « *Journalisme audiovisuel : production de magazines et documentaires télévisés* »

Formation réhabilitée par la DGESIP en 2008 pour 4 ans

Formation réhabilitée par la DGESIP en 2012 pour 6 ans

sous le nom « *Journalisme audiovisuel : production de magazines télévisés* »

Nouvelle appellation prévue : mention « Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse » dans le cadre de l'application de l'Arrêté du 17 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle.